



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MARTINIQUE



Fort-de-France, le 25 février 2019

## Communiqué de presse

# Appel à manifestation d'intérêt à destination des prestataires de conseil en RH

Dans le cadre de l'instruction de la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation professionnelle (DGEFP) du 8 mars 2016, la Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIECCTE) de la Martinique et l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT) lancent un appel à manifestation d'intérêt à destination des prestataires de conseil en ressources humaines en TPE-PME.

Le dispositif « *Conseil en ressources humaines auprès des TPE-PME* » prévu par l'instruction de la DGEFP vise à appuyer les stratégies de développement des TPE-PME en leur permettant de solliciter un accompagnement, au niveau RH, par un professionnel référencé par la DIECCTE de la Martinique et l'ARACT et de construire des solutions concrètes à leurs problématiques.

L'appel à manifestation d'intérêt est ouvert aux prestataires en ressources humaines souhaitant se faire référencer pour la réalisation de prestation pour le compte de l'État. Une réunion d'information à destination des prestataires désireux de réaliser cet accompagnement aura lieu le :

**28 février 2019 à 9h00**

À l'adresse suivante : **ARACT – Zone Industrielle Acajou – 97232 LAMENTIN**

Pour toute inscription à cette réunion, merci d'envoyer un courriel à l'adresse :  
[972.tpe-pme@dieccte.gouv.fr](mailto:972.tpe-pme@dieccte.gouv.fr).

Un exemplaire de dossier de candidature au référencement sera disponible sur le site de la DIECCTE de la Martinique.

### Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –  
[florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr](mailto:florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr)

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –  
[ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr](mailto:ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr)

Suivez l'actualité de

*L'État en Martinique*

sur internet : [www.martinique.pret.gouv.fr](http://www.martinique.pret.gouv.fr)

sur Facebook : @prefet.martinique

sur Twitter : @prefet972